

Date de la séance

Le 2 avril 2025

↳ Quorum non réuni

Le 09 avril 2025

Date de convocation

Le 2 avril 2025

Date d'affichage

Le 02 avril 2025

Nombre de membres

En exercice 09

Présents 03

Absents 06

Procurations 00

N° 2025/01

OBJET : Approbation du
Compte de Gestion du
Receveur

Transmis à
la Préfecture
Le 11 avril 2025

Date de publication
Le 11 avril 2025

Certifié exécutoire

L'an deux mille vingt-cinq,

Le neuf avril à quinze heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mr Marc FERNANDEZ, Président,

PRESENTS :

M. Marc FERNANDEZ, Jacques DETOEUF

Mmes Christine LEJEUNE

Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : //

Absents :

M. Louis CLIQUOT DE MENTQUE

Mmes Martine STARCKMANN, Odile HUGUES, Laetitia SERVEILLE, Régine HENRIQUES, Rose-Marie ROQUES

Secrétaire de séance : Mme Christine LEJEUNE

Monsieur le Président rappelle que le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité,

Le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2024. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Pour Copie Conforme
Le Président,
Marc FERNANDEZ

Pour Copie Conforme
La secrétaire de séance,
Christine LEJEUNE



Date de la séance

Le 2 avril 2025

↳ Quorum non réuni

Le 09 avril 2025

Date de convocation

Le 2 avril 2025

Date d'affichage

Le 02 avril 2025

Nombre de membres

En exercice 09

Présents 03

Absents 06

Procurations 00

N° 2025/02

OBJET : Approbation du
Compte Administratif

Transmis à
la Préfecture
Le 11 avril 2025

Date de publication
Le 11 avril 2025

Certifié exécutoire

L'an deux mille vingt-cinq,

Le neuf avril à quinze heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mr Marc FERNANDEZ, Président,

PRESENTS :

M. Marc FERNANDEZ, Jacques DETOEUF

Mmes Christine LEJEUNE

Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : //

Absents :

M. Louis CLIQUOT DE MENTQUE

Mmes Martine STARCKMANN, Odile HUGUES, Laetitia SERVEILLE, Régine HENRIQUES, Rose-Marie ROQUES

Secrétaire de séance : Mme Christine LEJEUNE

Sous la présidence de Mme Christine LEJEUNE, chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil d'Administration examine le Compte Administratif 2024 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses 2024 : 7 160.33 €

Recettes 2024 : 10 202.66 €

Excédent 2023 reporté : - 597.98 €

Déficit Total de clôture : **2 444.35 €**

Investissement

Dépenses 2024 : 0,00 €

Recettes 2024 : 0,00 €

Restes à réaliser : 0,00 €

Besoin de financement : **0,00 €**

Hors de la présence de Monsieur FERNANDEZ Marc, Président, le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, le compte administratif du C.C.A.S. 2024.

Pour Copie Conforme
Le Président,
Marc FERNANDEZ

Pour Copie Conforme
La secrétaire de séance,
Christine LEJEUNE



Date de la séance

Le 2 avril 2025
↳ Quorum non réuni
Le 09 avril 2025

Date de convocation

Le 2 avril 2025

Date d'affichage

Le 02 avril 2025

Nombre de membres

En exercice	09
Présents	03
Absents	06
Procurations	00

N° 2025/03

OBJET : Affectation de
Résultat

Transmis à
la Préfecture
Le 11 avril 2025

Date de publication
Le 11 avril 2025

Certifié exécutoire

L'an deux mille vingt-cinq,

Le neuf avril à quinze heures,
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
Mr Marc FERNANDEZ, Président,

PRESENTS :

M. Marc FERNANDEZ, Jacques DETOEUF
Mmes Christine LEJEUNE

Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : //

Absents :

M. Louis CLIQUOT DE MENTQUE
Mmes Martine STARCKMANN, Odile HUGUES, Laetitia SERVELLE, Régine
HENRIQUES, Rose-Marie ROQUES

Secrétaire de séance : Mme Christine LEJEUNE

Le Conseil d'Administration réuni sous la présidence de Monsieur Marc
FERNANDEZ, Président.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du
résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de	2 444.35 €
- un déficit de fonctionnement de	0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 3 042.33 €

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé
du signe + (excédent) ou - - 597.98 €

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser) 2 444.35 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement

D 001 (besoin de financement) 0.00 €

R 001 (excédent de financement) 0.00 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement

Besoin de financement 0.00 €

Excédent de financement 0.00 €

Besoin de financement F =D+E 0.00 €

AFFECTATION = C =G+H 0.00 €

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement 0.00 €

G = au minimum, couverture du besoin de financement F 0.00 €

2) H Report en fonctionnement R 002 (2) 2 444.35 €

DEFICIT REPORTE D 002 2 444.35 €

Pour Copie Conforme
Le Président,
Marc FERNANDEZ

Pour Copie Conforme
La secrétaire de séance,
Christine LEJEUNE



Date de la séance

Le 2 avril 2025

↳ Quorum non réuni

Le 09 avril 2025

Date de convocation

Le 2 avril 2025

Date d'affichage

Le 02 avril 2025

Nombre de membres

En exercice	09
Présents	03
Absents	06
Procurations	00

N° 2025/04

OBJET : Vote du Budget
Primitif 2025

Transmis à
la Préfecture
Le 11 avril 2025

Date de publication
Le 11 avril 2025

Certifié exécutoire

L'an deux mille vingt-cinq,

Le neuf avril à quinze heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mr Marc FERNANDEZ, Président,

PRESENTS :

M. Marc FERNANDEZ, Jacques DETOEUF
Mmes Christine LEJEUNE

Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : //

Absents :

M. Louis CLIQUOT DE MENTQUE
Mmes Martine STARCKMANN, Odile HUGUES, Laetitia SERVELLE, Régine HENRIQUES, Rose-Marie ROQUES

Secrétaire de séance : Mme Christine LEJEUNE

Monsieur le Président expose au Conseil d'Administration les conditions de préparation du budget.

Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il s'applique (article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales),

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration adopte, à 2 voix pour et une contre, le budget primitif du C.C.A.S pour l'exercice 2025 :

Section de fonctionnement :

Dépenses : **9 647.01 €**

Recettes : **9 647.01 €**

Pour Copie Conforme
Le Président,
Marc FERNANDEZ

Pour Copie Conforme
La secrétaire de séance,
Christine LEJEUNE

